

/ liens socio /

# lectures

## REVIEWS / 2014

- CONTENTS**
- Review Essays
  - Reviews
    - Books
    - Journals
    - Reprints
    - Films

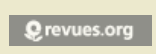
- BROWSE**
- By author
  - By publisher
  - By discipline
  - By subject
  - By location
  - By reviewer

- INFORMATIONS**
- News
  - Titles Received
  - Forthcoming Reviews
  - The Board publishes

- THE JOURNAL**
- Presentation
  - Team
  - Editorial Board
  - La charte de Lectures
  - Consignes aux rédacteurs
  - Partners
  - Friends
  - Nous contacter
  - Legal Notice

- SYNDICATION**
- RSS

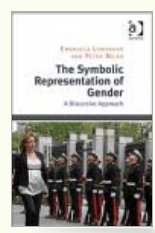
- NEWSLETTERS**
- Liens Socio Newsletter
  - OpenEdition Newsletter



## Emanuela Lombardo et Petra Meier, *The Symbolic Representation of Gender*

Marie Duru-Bellat

Reviewed publication | Text | References | About the author



Emanuela Lombardo, Petra Meier, *The Symbolic Representation of Gender. A Discursive Approach*, Ashgate, 2014, 224 p., ISBN : 978-1-4094-3236-4.

Information

## FULL TEXT

PDF

⌵

⌵ ⌵ ⌵ 📄 ✉

- 1 Spécialistes de science politique, les auteures proposent dans cet ouvrage une exploration très systématique de la notion de représentation politique, au prisme de la représentation du genre. L'ouvrage s'ouvre sur une photo de Carmen Chacon, ministre de la défense espagnole, inspectant les troupes au garde-à-vous alors qu'elle était enceinte de sept mois. Une image choc largement médiatisée à l'époque (en avril 2008), et lourde en charge symbolique. Les auteures vont s'appuyer longuement sur elle pour définir les notions qui constituent l'armature de l'ouvrage.
- 2 La notion de représentation symbolique tout d'abord. Rappelant que l'enjeu de la représentation politique est de s'assurer que les citoyens sont « présents » dans les débats politiques auxquels ils ne participent pas physiquement, les auteures repartent des analyses de la philosophe politique américaine Hanna Pitkin ; avec elle, ils distinguent notamment la représentation descriptive – quand un agent met en scène par sa ressemblance physique un personnage « principal », celui qu'il est censé mettre en scène –, et la représentation symbolique, quand c'est un objet, sans ressemblance mais chargé de significations, qui est chargé de ce rôle. Cette signification, qui va toujours au-delà de ce qui est représenté, relève d'une construction.
- 3 Cette représentation symbolique à son tour affecte le « principal » : loin d'être un simple reflet, elle est dotée d'un pouvoir performatif spécifique. À la différence de la représentation descriptive qui s'impose de par la ressemblance (puisqu'elle reproduit le principal), la représentation symbolique est construite, parmi un univers quasi infini de possibles, par quelqu'un et via un agent qui est un « discours » chargé de sens. Ici, les discours vont être analysés comme des révélateurs des conceptualisations implicites du genre ; qu'a-t-on en tête, par exemple, quand on met en scène des hommes ou des femmes pour représenter l'État moderne (plutôt des hommes) ou la Nation (plutôt des femmes) ? Il en va de même de la famille, que les discours associent le plus souvent à un homme et une femme avec des enfants, à une constellation hétérosexuelle donc, alors que certaines campagnes européennes récentes, avec le slogan « *Different families, same love* » proposent des

- constellations homosexuelles avec enfants.
- 4 Les représentations symboliques des hommes et des femmes à la fois révèlent les modalités des rapports entre les sexes, imposent une définition légitime de ce qu'ils représentent (ici, le genre), et fixent ce qu'on considérera comme les identités sexuées normales. Car celles-ci, tout comme les interactions quotidiennes, sont régulées par tout un cadre institutionnalisé de valeurs qui va constituer certaines catégories d'acteurs ou de comportements comme conformes et d'autres comme anormaux ou inférieurs.
  - 5 Les symboles politiques, tels que les véhiculent non seulement des objets comme des drapeaux ou des statues, mais aussi des discours, vont dresser le cadre qui structure explicitement ou implicitement les représentations de la réalité. Les analyser pour eux-mêmes relève de ce que les auteures appellent des « *discursive politics* » : on se focalise sur les processus qui produisent les symboles et sur la signification qui est produite au travers de ces processus. C'est moins ce qui est dit qui importe, mais le sens véhiculé à la fois par ce qui est dit et ce qui est passé sous silence. Comment est construite par exemple la notion d'égalité entre les sexes, dont la parité n'est évidemment qu'une possibilité ? Ou encore, comment est traitée la question de la sous-représentation des femmes en politique : sans problématiser la surreprésentation des hommes, on se réfère implicitement aux normes et aux compétences du groupe des politiciens mâles, auxquels les femmes devraient ressembler pour s'en rapprocher...
  - 6 Ce type de questionnement a été appliqué à une variété de documents politiques, lois, programmes politiques, discours, articles de presse, débats parlementaires... Et ce sur trois grands domaines des politiques d'égalité des sexes : l'emploi, tout ce qui concerne le couple, la parentalité, le corps et la sexualité (résumé sous la rubrique d'« *intimity* »), et les violences de genre. Ces trois domaines sont cruciaux pour comprendre comment se construisent les identités de genre et les rôles sexuels : ce qui touche à l'emploi renvoie à l'opposition entre public (masculin) et privé (féminin) ; le second domaine renvoie à la régulation de la reproduction et aux droits des partenaires en la matière ; et le troisième domaine est révélateur de la volonté de l'État de contrôler la vie privée des hommes et des femmes et d'intervenir pour les protéger. Ces trois domaines ont été explorés sur des sources belges, italiennes et espagnoles, sachant que les politiques spécifiquement européennes ont été également étudiées sous ces angles.
  - 7 Pour ne prendre qu'un exemple, dans le champ du travail, l'analyse des politiques européennes montre que les femmes sont toujours, sans qu'elles soient nommées, celles que l'on vise quand on parle de promouvoir la conciliation entre emploi et famille. De plus, l'accent est mis sur les responsabilités des (seules) femmes pour faire advenir tout changement ; on est alors plus près des devoirs que des droits.
  - 8 La dimension de construction de la normalité est particulièrement manifeste dans le domaine de l'intimité, où les représentations symboliques à la fois légitiment certaines conduites ou modes de vie et en délégitiment d'autres, désignant donc qui est pleinement intégré ou exclus dans la société. Comparant la Belgique et l'Italie, les auteurs, toujours sur la base de documents politiques, montrent comment s'élabore une définition de la famille légitime, décelable dans tous les textes et débats. C'est la famille hétérosexuelle classique qui domine en Italie, comme expression de la « nature » et considérée comme la plus propice au bien-être des enfants ; ceci n'est pas incompatible, en Italie, avec des composantes pro-égalitaires et anti-discriminatoires, mais dans tous les cas on peut conclure à un familialisme italien qui n'est évidemment pas sans rapport avec la forte influence de la religion catholique dans ce pays.
  - 9 Le contexte belge est différent, où ces questions sont l'objet de vifs débats depuis le début des années 2000. Des lois très progressistes ont été promulguées depuis 2007, par exemple sur l'adoption d'enfants par les couples homosexuels ou la reconnaissance des transgenres, ou encore les mères-porteuses. Comme en Italie, le bien-être des enfants est mis en avant, mais il renvoie ici à des normes sous-jacentes différentes concernant qui est fondé à prendre soin des enfants. Tout ceci produit une définition du légitime bien plus large, tout en continuant à exclure certains types d'unions, en l'occurrence les mariages dits blancs dont on soupçonne les immigrés. Dans les deux cas, sont ainsi promus des définitions des citoyens légitimes versus les marginaux.
  - 10 Le troisième champ étudié, celui de la violence, est particulièrement intéressant en ce qu'il permet d'aborder la question du contrôle exercé par le politique, une caractéristique capitale des États étant le monopole de la violence et aussi le pouvoir de préserver l'intégrité des personnes. La violence de genre (« *gender-based violence* »), qu'elle prenne la forme de violences domestiques, de viols, des mutilations féminines ou d'autres crimes dits d'honneur, est étudiée en Italie et en Espagne. Cette question peut être abordée selon divers cadres, allant d'un cadrage « égalité de genre », qui considère la violence comme un problème lié aux inégalités structurelles entre les sexes, à un cadre dominé par la violence domestique où l'accent est mis sur les femmes comme victimes.
  - 11 En Italie, la violence domestique est abordée dans le contexte familialiste dominant, et on souligne plus le cas des enfants que celui des femmes. La violence en général reste largement considérée comme une affaire privée, aux racines culturelles ; seuls les courants de gauche font le lien avec les inégalités structurelles, posant alors la question d'un contrôle de l'État. Par contraste, en Espagne, la violence domestique est considérée comme une affaire publique, un problème d'inégalité structurelle (enraciné dans le patriarcat), une atteinte aux droits du citoyen (en l'occurrence de la citoyenne). Les auteurs font le lien avec la force du mouvement féministe en Espagne et la représentation relativement forte des femmes dans la vie politique. Ces processus par lesquels les États délégitiment ou légitiment certaines formes de violence affectent les perceptions des personnes concernant à la fois ce



---

**COPYRIGHT**

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

---



Electronic ISSN 2116-5289

[Site map](#) – [Syndication](#) – [Report a problem](#)

[Revue.org member](#) – [Published with Lodel](#) – [Administration only](#)